



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, 2<sup>e</sup> étage, ce 6 février 2017 à 20 h.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. LE MAIRE	Denis Lévesque
MM LES CONSEILLERS :	Pierre Saillant, promoteur Lauréat Jean Luc Forgues Antoine Fortier-Simard
MMES LES CONSEILLÈRES :	Karine Saint-Jean Colette Beaulieu

MME NANCY DE ROY, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE.

**1. OUVERTURE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h 2 et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

**2. ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux et suivis
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017
4. Trésorerie
  - 4.1 Approbation et autorisation des comptes à payer
  - 4.2 Autorisation de paiements à Cain Lamarre, avocats factures de septembre 2016 et de janvier 2017
  - 4.3 Demande d'appui financier et abonnement
5. Entente, contrat, autorisation et appui
  - 5.1 Autoriser France Boucher, Nancy De Roy et Marie-Eve Paradis à communiquer avec Service Canada afin de permettre toute modification au dossier et obtenir tous les renseignements nécessaires au programme
  - 5.2 Protocole d'entente gymnase de l'école Notre-Dame, fêtes du 150<sup>e</sup>
  - 5.3 Autorisation de signature d'un renouvellement de contrat de courtage
  - 5.4 Appui au Regroupement pour un Québec en santé

- 5.5 Autorisation de signature pour le transfert des camions incendie à la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest
- 5.6 Autoriser l'achat d'un serveur informatique et de la suite Office 365 Business pour le bureau municipal
- 5.7 Appropriation du surplus accumulé pour les dépenses excédentaires du préventionniste au 31 décembre 2016
- 5.8 Vente pour non-paiement d'impôt foncier
- 5.9 Cession d'une parcelle de terrain par la municipalité à M. Ludovic Lévesque
- 5.10 Projet protocole d'entente Intermunicipale portant sur la prise en charge de la révision des instruments d'urbanisme des municipalités de la MRC de Kamouraska
- 5.11 Guide touristique du Kamouraska
- 6. Avis de motion et autres
  - 6.1 Avis de motion visant à établir un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité
- 7. Règlements
  - 7.1 Adoption du règlement 282-2017 modifiant le règlement 280-2016 en ajoutant une taxe pour le règlement d'emprunt 269-2016 au chapitre VI, article 8.2 et modifier les fréquences de collecte de l'article 14 c)
- 8. Dépôt de documents
  - 8.1 Ristourne MMQ
- 9. Correspondance
- 10. Nouvelles affaires
  - 10.1 Autorisation de paiement à Plomberie Pascal Dumais Inc.
- 11. Période de questions
- 12. Levée de la séance

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**026-2017**

**Et résolu unanimement que** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Nouvelles affaires » ouvert.

### **3. PROCÈS-VERBAUX ET SUIVIS**

#### **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017**

**Il est proposé par** madame la conseillère Karine St-Jean

**027-2017**

**Et résolu unanimement que** le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu et sans suivi à faire.

### **4. TRÉSORERIE**

#### **4.1 Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Luc Forgues

**028-2017**

**Et résolu unanimement que** les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2017, totalisant une somme de 186 952.90 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 janvier 2017, pour un total de 25 122.84 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

#### **4.2 Autorisation de paiements à Cain Lamarre, avocats factures de septembre 2016 et de janvier 2017**

CONSIDÉRANT le dossier numéro 42-15-2009-02;

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**029-2017**

**Et résolu unanimement d'autoriser** les paiements à la firme Cain Lamarre, avocats pour des honoraires de septembre 2016 pour un montant de 879.37\$ et de janvier 2017 pour un montant de 425.21 \$ taxes incluses dans le dossier de mise à demeure numéro 42-15-2009-02.

#### **4.3 Demande d'appui financier et abonnement**

- L'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est Inc.
- C.C.C.K. inc. (Club course de chiens de Saint-Gabriel de Kamouraska Inc.)
- École secondaire Chanoine-Beaudet
- Bibliothèque de l'école Notre-Dame
- Club de patinage artistique Saint-Pascal
- Action chômage Kamouraska

*Madame Karine St-Jean, conseillère, déclare son intérêt et nous informe qu'elle ne prendra pas part à la décision Bibliothèque de l'école Notre-Dame*

**Il est proposé par** madame la conseillère Collette Beaulieu

**030-2017**

**Et résolu unanimement d'accorder** ce qui suit :

- **45\$** pour l'adhésion en tant que *Membre Honoraire* à l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est Inc. pour l'année 2017;
- **25\$** à l'École secondaire Chanoine-Beaudet pour l'album des finissants 2016-2017;
- **50\$** à Action Chômage Kamouraska Inc. pour l'adhésion en tant que *Membre Corporatif* d'Action Chômage Kamouraska.

### **5. ENTENTE, CONTRAT, AUTORISATION ET APPUI**

**5.1 Autoriser France Boucher, Nancy De Roy et Marie-Ève Paradis à communiquer avec Service Canada afin de permettre toute modification au dossier et obtenir tous les renseignements nécessaires au programme**

CONSIDÉRANT la subvention obtenue dans le cadre du programme Nouveaux-Horizons pour les aînés (es);

**031-2017**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Luc Forgues

**Et résolu unanimement d'autoriser** Mme France Boucher, directrice générale, Mme Nancy De Roy, secrétaire-trésorière adjointe ainsi que Mme Marie-Ève Paradis, agente de développement à communiquer avec Service Canada afin de permettre toute modification et obtenir tous les renseignements nécessaires au suivi de dossier.

### **5.2 Protocole d'entente gymnase de l'école Notre-Dame, fêtes du 150<sup>e</sup>**

CONSIDÉRANT le besoin occasionnel de locaux pour le déroulement de différentes activités pour les fêtes du 150<sup>e</sup> de Mont-Carmel;

**032-2017**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Pierre Saillant

**Et résolu unanimement d'autoriser** madame France Boucher à signer le protocole d'entente de la Commission Scolaire de Kamouraska Rivière-du-Loup afin de rendre accessible à la population le gymnase de l'école Notre-Dame pour différentes activités dans le cadre des fêtes du 150<sup>e</sup> de Mont-Carmel.

### **5.3 Autorisation de signature d'un renouvellement de contrat de courtage**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède plusieurs terrains à vendre au Carré des Cèdres;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de courtage d'un an avec Mme Aline Ouellet de l'agence Royale Lepage Kamouraska-L'Islet a pris fin le 31 janvier 2017;

**033-2017**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**Et résolu unanimement que** le Conseil municipal autorise madame France Boucher, directrice générale, à signer un renouvellement de contrat de courtage avec madame Aline Ouellet de l'agence Royal Lepage Kamouraska-L'Islet pour la vente des 11 terrains du Carré des Cèdres pour une durée de 6 mois.

### **5.4 Appui au Regroupement pour un Québec en santé**

**Attendu qu'il** est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

**Attendu que** le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

**Attendu que** la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin

d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

**Attendu que** le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

**034-2017**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Luc Forgues

**Et il est résolu unanimement** de signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
  - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
  - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

#### **5.5 Autorisation de signature pour le transfert des camions incendie à la Régie intermunicipale en protection incendie de Kamouraska Ouest**

CONSIDÉRANT le transfert des camions de pompiers à la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest;

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Pierre Saillant

**035-2017**

**Et résolu unanimement** d'autoriser Madame France Boucher, directrice générale, à signer tous les documents relatifs au transfert des camions incendies pour permettre leur immatriculation par la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest.

#### **5.6 Autoriser l'achat d'un serveur informatique et de la suite Office 365 Business pour le bureau municipal**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues d'Informatique IDC pour l'acquisition et

l'installation d'un nouveau serveur et l'achat de Microsoft Office 365 Business Premium Open;

CONSIDÉRANT que ces dépenses sont prévues au budget 2017;

**036-2017**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Antoine Fortier-Simard

**Et résolu unanimement** d'octroyer le contrat à Informatique IDC pour l'achat et l'installation d'un serveur informatique et l'achat de Microsoft Office 365 Business Premium Open pour un montant total de 14 586.80\$ avant taxes.

### **5.7 Appropriation du surplus accumulé pour les dépenses excédentaires du préventionniste au 31 décembre 2016**

CONSIDÉRANT le budget 2015 non utilisé pour les dépenses du préventionniste pour un montant de 7 806 \$;

CONSIDÉRANT le dépassement des coûts pour 2016 de 2 629 \$;

**037-2017**

**Il est proposé par** madame la conseillère Karine St-Jean

**Et résolu unanimement** d'autoriser l'appropriation du surplus accumulé non affecté pour un montant de 2 629 \$ pour combler le dépassement de coûts pour le préventionniste au 31-12-2016.

### **5.8 Vente pour non-paiement d'impôt foncier**

CONSIDÉRANT les procédures de la MRC de Kamouraska dans le suivi des dossiers à défaut de paiement d'impôts fonciers;

**038-2017**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Pierre Saillant

**Et résolu unanimement :**

- De définir le montant minimum de vente pour non-paiement d'impôts fonciers à 500\$;
- Que le montant minimum de 500\$ correspond au cumul des matricules d'un même propriétaire.

### **5.9 Cession d'une parcelle de terrain par la municipalité à M. Ludovic Lévesque**

CONSIDÉRANT la demande de M. Yves Lévesque, notaire de lui fournir une résolution indiquant le nouveau numéro de lot 6 022 755;

**039-2017**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**Et résolu unanimement :**

Que la municipalité de Mont-Carmel a cédé une parcelle de terrain, portant le numéro 6 022 755, à M. Ludovic Lévesque dans le cadre de la rénovation cadastrale;

Que cette cession soit faite pour et en considération de la somme d'UN DOLLAR (1,00\$) payable comptant à la signature de l'acte;

D'autoriser monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale à signer tous les documents nécessaires à la transaction.

### **5.10 Projet protocole d'entente Intermunicipale portant sur la prise en charge de la révision des instruments d'urbanisme des municipalités de la MRC de Kamouraska**

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser nos instruments d'urbanisme, suite à l'adoption du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Kamouraska;

CONSIDÉRANT l'entente avec l'ensemble des municipalités du Kamouraska de partager les coûts de la révision;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la MRC de Kamouraska;

**Il est proposé par** madame la conseillère Collette Beaulieu

**040-2017**

**Et résolu unanimement d'autoriser** monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale à signer le protocole d'entente Intermunicipale avec la MRC de Kamouraska.

### **5.11 Guide touristique du Kamouraska**

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement au guide touristique de Kamouraska;

CONSIDÉRANT la mise à jour des activités pour l'année 2017;

**Il est proposé par** madame la conseillère Karine St-Jean

**041-2017**

**Et résolu unanimement d'autoriser** un montant de 500\$ pour notre participation au guide touristique de Kamouraska avec les modifications apportées.

## **6. AVIS DE MOTION ET AUTRE**

### **6.1 Avis de motion**

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Luc Forgues qu'à une séance subséquente, le conseil municipal adoptera un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

## **7. RÉGLEMENTS**

### **7.1 Adoption du règlement 282-2017 modifiant le règlement 280-2016 en ajoutant une taxe pour le règlement d'emprunt 269-2016 au chapitre VI, article 8.2 et modifier les fréquences de collecte de l'article 14 c)**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a préalablement été donné à la séance du 9 janvier 2017 par monsieur Pierre Saillant;

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Luc Forgues

**042-2017**

**Et résolu unanimement que** le présent règlement portant le numéro 282-2017 est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

Le règlement de taxation 2017 portant le numéro 280-2016 est modifié par le remplacement du chapitre VI par de qui suit :

***CHAPITRE VI : FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET AUTRES***

**ARTICLE 8.1 : TAXE SPÉCIALE AUX PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES IMPOSABLES SUR TOUT LE TERRITOIRE**

Afin de couvrir le paiement en capital et intérêts de la dette découlant du règlement d'emprunt numéro 177-2003 et 216-2009 une taxe de 0,037 \$ du 100,00 \$ d'évaluation est imposée et prélevée sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité pour l'exercice fiscal 2017 conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

**Article 8.2 : Taxe spéciale aux propriétaires d'immeubles imposables sur tout le territoire**

Afin de couvrir le paiement en capital et intérêts de la dette découlant du règlement d'emprunt numéro 269-2016, une taxe de 0,029 \$ du 100.00 \$ d'évaluation est imposée et prélevée sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité pour l'exercice fiscal 2017 conformément au rôle d'évaluation en vigueur.

**ARTICLE 3**

Le règlement de taxation numéro 280-2016 est modifié par le remplacement de la catégorie C à l'article 14, par ce qui suit :

CATÉGORIE C :

USAGERS DU SERVICE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES UTILISANT DES CONTENEURS

Le tarif pour un conteneur à vidange est calculé pour une collecte à la semaine, soit :

- somme des verges cubes X 105,00 \$.

Le tarif pour un conteneur à recyclage est calculé pour une collecte aux deux (2) semaines, soit :

- somme des verges cubes X 35,00 \$.

**ARTICLE 3 :**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**8. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**8.1 Ristourne MMQ**



## **9. CORRESPONDANCE**

Madame Nancy De Roy, secrétaire-trésorière adjointe, fait la lecture de la correspondance qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

## **10. NOUVELLES AFFAIRES**

### **10.1 Autorisation de paiement à Plomberie Pascal Dumais Inc.**

CONSIDÉRANT la fin des installations des compteurs d'eau;

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Pierre Saillant

**043-2017**

**Et résolu unanimement d'autoriser** le paiement à Plomberie Pascal Dumais Inc. pour l'achat et l'installation des compteurs d'eau pour un montant de 4 569.52\$ avant taxes.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

De 8 h 34 à 8 h 41.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Lauréat Jean

**044-2017**

**Et résolu unanimement que** la séance soit close. Il est 8 h 42.

\_\_\_\_\_  
Monsieur Denis Lévesque  
Maire

\_\_\_\_\_  
Madame Nancy De Roy  
Secrétaire-trésorière adjointe

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.